



## CTSD du 7 avril 2014 Intervention sur le chiffrage départemental



Au plan départemental, il faut bien dire, qu'en matière d'effectifs, on y perd un peu son latin. Si l'on compare les effectifs annoncés et constatés par le rectorat avec ceux reconnus et validés par l'administration départementale on ne peut être qu'interrogatifs! Reprenons les données qui ont servi de base à l'élaboration de la carte scolaire pour la rentrée 2013.

Le rectorat prévoyait, en février 2013, pour notre département, 23 554 élèves à la rentrée 2013 (soit 19 de plus qu'à la rentrée 2012). Le même rectorat, dans les documents du CTA de janvier 2014, annonçait\* 23 505 élèves à cette même rentrée (soit 49 de moins que la prévision et 30 de moins par rapport à la rentrée 2012). Nous constatons sur la base des effectifs validés par l'administration départementale 23 561 élèves dans les écoles à la rentrée 2013 auxquels il faut ajouter 159 élèves de l'enseignement spécialisé! Au total, ce sont 23 720 élèves qui sont scolarisés dans les écoles soient 215 de plus qu'annoncés au CTA de janvier 2014 et 185 de plus qu'à la rentrée 2012. C'est un peu fastidieux, il faut croiser plusieurs documents, mais la démonstration ne peut être contestée.

**Il faut donc désormais analyser la création de 7 postes à la rentrée 2013 au regard des 185 élèves scolarisés en plus dans les écoles du département: en moyenne 1 poste pour 26 élèves supplémentaires!**

**Pour rappel le tableau de bord indique que le département fonctionne à cette rentrée avec 4 classes de plus, cela nous permet d'affirmer que le taux d'encadrement a encore augmenté et qu'il est à 22,78 élèves par classe à cette rentrée.**

Pour la prochaine rentrée, le SNUipp-FSU a relevé une anomalie quant au suivi de cohortes. En effet, alors que sur les cinq dernières années on note un accroissement moyen de 50 élèves dans le passage Moyenne Section/Grande Section, le rectorat prévoit pour la rentrée prochaine une baisse de 17 élèves. Ce n'est pas rien puisque cette baisse permet au rectorat de déclarer que notre département n'aura que 4 élèves de plus à la rentrée prochaine, justifiant ainsi le seul poste qu'il attribue au département.

Nous avons demandé lors du groupe de travail que le rectorat soit interrogé sur ce que nous appelons pour le moment une anomalie. Nous espérons qu'une explication rationnelle va être proposée en ce début de séance.

Par ailleurs, nous avons aussi signalé le décrochage de scolarisation lors du passage entre CE1 et CE2. L'enseignement public perd une centaine d'élèves alors qu'il progresse lors de chaque passage de classe. Le SNUipp propose qu'un groupe de travail, à l'image de ce CTSD, soit constitué pour qu'il puisse étudier plus finement ce phénomène et, le cas échéant, proposer des mesures de nature à juguler cette baisse.